

FORMATION CONTINUE : UNE NÉCESSITÉ POUR UN EXERCICE DE QUALITÉ?

**Interview de M. Mohamed-Saïd
Âananou, Président du Syndicat des
pharmaciens de Tanger**

**Rédaction Infosanté : La formation continue (FC)
est-elle une nécessité ?**

Réponse du DR. Mohamed-Saïd Âananou : La santé est un bien universel précieux dont l'Homme s'est soucié très tôt dans l'histoire. La préserver ou la soigner relève, depuis la nuit des temps, d'hommes de connaissance et de savoir. Ce qui justifie notre statut de professionnels de santé, c'est justement notre formation de base qui nous livre les compétences en ce domaine. Certes, les études nous confèrent les connaissances pour exercer notre métier mais les exigences en terme de santé et l'évolution rapide des sciences pharmaceutiques et médicales font que nous sommes vite dépassés. D'où, la nécessité de maintenir un niveau de qualification suffisant par la formation continue.

**Quelle évaluation faites-vous de la FC destinée
au pharmacien d'officine au Maroc?**

Au Maroc, la formation continue peut être qualifiée de sporadique et aléatoire. C'est au bon vouloir de certains syndicats appuyés par les laboratoires, sans vraiment répondre suffisamment aux besoins des pharmaciens.

Les initiatives de la faculté de pharmacie de Rabat sont louables ; mais là encore, c'est plus une formation complémentaire de perfectionnement (cosmétologie, phytothérapie, dispositifs médicaux etc...) que d'actualisation des connaissances dans les divers domaines thérapeutiques auxquels nous sommes confrontés quotidiennement.

La téléformation est devenue une option intéressante. Mais les sites au Maroc restent rares.

Dans l'ensemble, l'impact de toutes les formes de FC est négligeable par rapport aux besoins et aux exigences d'un exercice de qualité.

**Sachant que cette FC se fait en impliquant les
instances professionnelles, quel est selon vous
le rôle que pourrait jouer les syndicats et les
conseils de l'Ordre dans la FC?**

D'abord, il faudrait s'arrêter à réfléchir aux besoins en matière de FC. Les instances, notamment ordinaires, qui ont comme prérogatives le développement professionnel et scientifique, gagneraient à organiser un forum autour de la FC impliquant toutes les composantes de la profession ainsi que l'administration et les caisses de remboursement, pour sortir avec un programme national fondé sur la réalité marocaine. A cet effet, une évaluation du niveau des connaissances et une consultation sur les modalités de cette FC, feraient qu'un maximum de professionnels y adhère !

Les syndicats sont un vecteur intéressant pour instaurer la FC localement, mais sous la supervision et le contrôle de l'Ordre.

Le projet de régionalisation ne ferait qu'encrenir la formation de proximité, tellement nécessaire.

Il est aussi temps de faire de la FC une priorité au sein de la profession. A ce moment là, se doter de tous les moyens matériels et humains pour impliquer tous les pharmaciens. Parce qu'en fait, il ne s'agit pas de former une élite, mais de systématiser la qualité de l'exercice comme une exigence de santé publique.

**Pensez-vous que la formation
continue doit être obligatoire?**

Obligatoire oui, mais pas contraignante. Le pharmacien doit pouvoir bénéficier d'un programme de FC, selon ses besoins, avec facilité et intérêt. A cet effet, une batterie de moyens peut être mise à sa disposition pour réaliser les objectifs. En contrepartie, il devrait justifier sa participation effective moyennant évaluation de sa qualification sur cette formation.

A vrai dire, je me demande comment peut-on passer d'un cursus universitaire pluridisciplinaire d'excellence à un exercice professionnel aussi médiocre.

Pour conclure, la formation et la diversification de nos services par l'acquisition de nouvelles compétences est le seul garant de la pérennité de la profession de pharmacien d'officine. La profession pharmaceutique ne doit son existence qu'à la science et c'est grâce à elle que nous pourrions persister et être respectés.

